

Ecole élémentaire
105 rue Centrale
69970 Marennnes
TEL : 04/78/96/99/18
Ce.0693043h@ac-lyon.fr

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE JEUDI 20 OCTOBRE 2022 17H30

CLOTURE à 19H00

Représentants de l'Education Nationale :

M. ADLER, IEN absent excusé

Mme CHAMFRAY, Mme LAFAY, Mme MARTINEZ , Mme BRUNELLOT, Mme DHERS,

Mme ANGLADA, enseignantes

Représentants de la Mairie :

M. ABELLAN Maire

Mme MORCILLO, Mme BOURACHOT, Mme BULLION élus municipaux à la commission scolaire.

Représentants parents :

Titulaires : Mme BLOCH Cécile, Mme COGNARD Caroline, Mme ORTEGA Karlène, Mme PELLETIER Fannie,

Mme HABERT Valérie

Suppléants : Mme GUDEFIN DE VIRY Géraldine

ORDRE DU JOUR

1/ Résultats des élections

2/ effectifs rentrée 2022 et prévisions 2023

3/ Règlement intérieur

4/ Bilan OCCE

5/ Sécurité

6/ Projets et vie école

7/ Les travaux, achats et subventions

8/ Questions des parents

Le procès verbal du troisième conseil d'école du 22 juin 2022 appelle à remarques, il avait été écrit que les CM1 avaient rencontré leurs correspondants, or pour des raisons de covid la classe des correspondants était fermée. Après cette rectification, il est maintenant entériné.

Rappel Numéros et adresses : IEN SAINT PIERRE DE CHANDIEU
86 bis Rte de Givors
69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU
0478218016

DSDEN du RHONE
21 RUE JABOULAY
69000 LYON

1/ Résultat des élections

Les élections ont eu lieu le vendredi 07 octobre 2022

Il y a eu 167 votants sur 231 électeurs inscrits, soit 72,3% de participation.

Il y avait 7 bulletins blancs ou nuls et 160 bulletins exprimés

6 sièges ont été pourvus et il y a 6 suppléants.

Titulaires : Mme BLOCH Cécile, Mme COGNARD Caroline, M. TAHRAOUI Adel, Mme ORTEGA Karlène, Mme PELLETIER Fannie, Mme HABERT Valérie

Suppléants : Mme BALLY Mélanie, Mme POUSSET Lucille, Mme MASVEYRAUD Fanny, Mme GUDEFIN DE VIRY Géraldine, Mme POTY Julie, Mme GUILLEMOND Jenny

Rôle des parents d'élève au conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire soumis au DSDEN
- donne son avis et fait des suggestions sur la vie et le fonctionnement de l'école

Il est expressément consulté sur :

- les activités pédagogiques, culturelles, sportives ... en relation avec les programmes nationaux,
- l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire,
- la protection et la sécurité des enfants,
- les conditions d'intégration des enfants handicapés,
- les activités périscolaires,

Le conseil d'école est consulté par le maire pour l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

Les délégués des classes de CM2 ont présenté des demandes pour améliorer la cour.

La réparation de la cage de foot, un filet pour éviter que les ballons ne se perdent sur le toit de la classe mobile.

Le tracé de nouveaux jeux dans la cour, délimiter le terrain de basket. Pour le coin potager, Mme Bullion soulève le problème des deux mois d'été et de la sécheresse.

La modification du petit toilette chez les filles car il n'y a plus de maternelles gardés côté élémentaire.

Un coin dédié pour faire des dessins (chevalets).

2/ Les effectifs et la prévision rentrée 2023

Les effectifs :

- Rentrée septembre 2022 : 6 classes : 138 enfants : 35 CP, 31 CE1, 22 CE2, 23 CM1, 27 CM2
 - : CP 22 : Mme BRUNELLOT
 - : CP et CE1 19 : 13 CP et 6 CE1 Mme CHAMFRAY
 - : CE1 25 : Mme DHERS
 - : CE2 22 : Mme MARTINEZ
 - : CM1 23 : Mme LAFAY et M VETTER vendredi et un jeudi sur 3
 - : CM2 27 : Mme ANGLADA et M ; BOUZIT le vendredi pour la décharge de la

direction et un jeudi sur 3.

2 élèves déménagent à la toussaint : 1 départ en CE1 et un en CM1

- Prévision rentrée 2022 : 130 élèves : 21 CP, 35 CE1, 30 CE2, 22 CM1, 22 CM2.

Par simple montée pédagogique, nous gardons la sixième classe, la fermeture est inférieur à 130.

3/ Règlement intérieur

Nous prenons le règlement départemental en y intégrant nos horaires qui sont propres à notre commune.

Envoi à chaque membre de la réunion pour lecture du règlement intérieur et vote de celui-ci à l'unanimité. A consulter sur le blog.(infos dans le cahier de liaison).

Document joint.

4/ Bilan OCCE et crédits mairie

Restait en septembre sur le compte : 4802,90 euros. Le chèque de l'intervention théâtre de 2664 euros et celui de l'achat de jeux par les classes de CP et CE1 de 959,33 n'avaient pas été retirés.

Nous proposons au vote du conseil d'école une cotisation de 10 euros pour la coopérative scolaire. Vote à l'unanimité.

Une cotisation supplémentaire de 10 euros sera demandée dans les classes qui participent à l'usep.

Cet argent permet de payer :

- l'adhésion à l'OCCE et l'assurance soit 373 euros
- L'inscription, plus la série de livres pour le jury de lecture les incorruptibles
- Achats divers.
- L'adhésion à l'usep.

Merci aux parents d'élèves qui vérifient les comptes.

Les crédits mairie sont alloués par année scolaire :

Pour 2022/23, il y a 43 euros alloués par enfants sur une base de 138 élèves soit 5934 euros et 1800 euros alloués au fonctionnement : direction, fonctionnement divers des 6 classes, papier photocopie... Soit un total de 7734 euros. De plus, la municipalité paie la piscine : Soit 24 séances et le transport en car. Le budget a été multiplié par quatre. Comme évoqué lors du dernier conseil d'école, une demande de subvention de 500 euros a été faite pour la création de la nouvelle classe de CP. La municipalité n'a pas répondu favorablement.

L'association les p'tits marennois va nous verser 11000 euros à partager entre les 9 classes (maternelle et élémentaire). Cet argent servira à payer le projet échecs pour toutes les classes, un projet sur la solidarité pour les classes de CP/CE1, CE1 et CM2 et un projet théâtre pour les classes CP, CE2 et CM1.

4/ Sécurité

Les exercices :

Une alerte feu a été effectuée le 22 septembre 2022 à 9h40.

Un rapport a été envoyé expliquant les modifications qu'il y avait à faire afin que l'exercice se réalise sans problème. Le passage vers la classe mobile permettant l'accès à la cour pour les maternelles a été libéré très rapidement.

Maintenant, on attend que l'alarme soit relayée dans la classe mobile. La municipalité répond que Désautel en charge de l'alarme est passé et comme l'installation est vétuste, c'est plus compliqué de mettre un relais.

Un nouvel exercice sera fait dès que ces travaux seront exécutés.

Le PPMS est en place, chaque enseignant connaît son rôle en cas d'alerte, il est commun aux deux écoles car les locaux sont communs. Un exercice sera effectué le vendredi 18 novembre à 9h30.

Présentation rapide au conseil d'école. Rappel important, les parents ne doivent en aucun cas venir à l'école en cas de confinement celui-ci n'est levé que par les autorités compétentes.

Exercice attentat fuite

Un exercice fuite en cas d'intrusion a été effectué le lundi 03 octobre à 9h30.

L'alarme s'est bien déclenchée, elle a été entendue dans la classe mobile.

Elle peut être déclenchée depuis les classes du directeur et de la directrice.

La sortie de l'école par le portillon de la cour maternelle s'est faite en deux minutes et au bout de trois minutes tous les élèves étaient cachés derrière la maison des associations et vers la mairie.

La classe mobile s'est confinée. La temporisation de la lumière n'a pas permis d'éteindre pour plus de discrétion.

Mme Bullion précise que le problème a été réglé.

Rappel ces exercices se font en relation avec les gendarmes responsables de la sûreté des écoles en charge de notre secteur.

Pour des raisons de sécurité, nous demandons à la municipalité de bien vouloir rappeler aux parents de ne pas s'asseoir derrière les voitures des enseignants. Les enfants posent leurs blousons par terre et goûtent sur le parking. Les parents présents ne leur demandent pas de se serrer lorsque les voitures quittent les places.

Mme Bullion précise qu'on ne peut pas intervenir car c'est un espace public.

Elle souligne que pour les mardis où il y aura piscine pour les GS, CP et CP/CE1, deux bus seront devant l'école dès 8h20. Il faudra que les parents privilégient un déplacement à pieds.

6/ Projets et vie école

Dans le cadre du projet d'école, les APC se font le midi ou le lundi ou mardi soir selon les classes avec un travail particulier autour de la lecture, du français et des mathématiques. Les parents concernés sont prévenus par les enseignants en charge de la classe ou du groupe d'APC de leur enfant.

Un stage de réussite a été proposé à un groupe d'enfants de CE2, CM1 et CM2.

Il sera pris en charge par Mme Rault du 24 au 28 octobre 2022 de 9h00 à 12h00 les 5 jours.

EPS : Cinq classes participent à l'Usep. Elles iront au cross.

Chaque classe concernée a choisi deux activités qui donneront lieu à des rencontres avec d'autres classes du secteur. CP/CE1, CE1, CM2 orientation et athlétisme. CP et CM1 danse et athlétisme. Lundi après-midi, on a couru pour Ela : une association qui aide à financer les projets autour d'une maladie rare.

A la fin, on a chanté toutes les classes réunies la chanson d'ELA. Un travail en EMC a été mené dans les classes et les enfants ont fait une récolte de dons de 2112,41 euros. Lundi matin, un texte de dictée a été lu par M. le Maire et Mme Morcillo, les élèves de CM1 et CM2 devaient compléter une dictée à trous.

Un article est paru mercredi 19 octobre dans le Progrès.

Quatre classes iront à la piscine :

Les CP et CP/CE1, iront à la piscine de Saint Laurent de Mure, le mardi matin, du 27 mars au 07 juillet.

Les CE1 et CE2 iront à la piscine de Loire sur Rhône le matin du 06 janvier au 07 avril.

HISTOIRE : Une journée culture en bus est programmée avec la bibliothèque pour les classes CE2, CM1 et CM2. La date est fixée au vendredi 07 avril.

Cette animation se fait à la bibliothèque et des objets du Musée des Confluences sont présentés aux élèves.

Les CE2 travailleront sur le thème de l'Antiquité, les CM1 sur le sport au cours du temps et le CM2 sur la première guerre mondiale.

Cette année, les enfants de l'école sont invités à la commémoration du 11 novembre. Les CM2 liront le message des anciens combattants et tous les enfants présents chanteront la Marseillaise.

FRANÇAIS : Le fonctionnement de la bibliothèque va reprendre. Emprunt d'un livre et lecture d'un conte ou récit une fois par mois environ.

La classe de CE2 participe aux incorruptibles, lecture d'une série de livres et vote par les enfants.

La classe de CP/CE1 a des correspondants à Toussieu.

Les six classes participeront au printemps des poètes.

Un projet autour du théâtre sera mis en place pour les classes de CE2, CM1 et CP.

Une formation français sera dispensé aux enseignants de l'école à partir de janvier.

Un projet solidarité sera mené avec les CP, CP/CE1, CE1 et CM2, les élèves iront à une représentation autour des émotions. Des livres seront travaillés sur le handicap.

MATHS : Un projet échecs va se mettre en place, il concerne toutes les classes. Un intervenant viendra une heure dans les classes durant 16 semaines. Les enfants progresseront en logique et stratégie.

MUSIQUE : Il y a une chorale autour du monde pour les classes de CM1 et CM2.

Chaque classe va apprendre un chant de Noël pour le marché de Noël qui se fera le samedi 10 décembre.

Un conte musical sera présenté le mardi 29 novembre aux enfants des classes élémentaires.

C'est un quatuor de clarinettes présenté par l'harmonie des armées.

EMC : cette année des délégués ont été élus dans chaque classe. Seuls les délégués des classes de CM1 et CM2 iront aux réunions en mairie : commission scolaire et commission des menus. Il y aura des réunions en amont à l'école pour que les remarques de chaque classe soient entendues.

Deux questions ont été choisies pour le conseil d'école.

Dates à retenir :

Marché de Noël le samedi 10 décembre.

Carnaval le vendredi 31 mars.

Kermesse : 30 juin prioritairement le vendredi soir et on se donne le choix du repli le samedi matin en cas d'intempéries.

Mme Bullion propose que les classes de CP et CP/CE1 visitent la mairie.

L'an dernier, toutes les classes sont allées en mairie et les élèves ont beaucoup apprécié.

7/ Les travaux, le ménage.

De nombreux cailloux autour de la classe mobile. Compliqué à surveiller car les enfants en mettent dans les poches. Beaucoup de cailloux sur la pelouse vers les voitures garées.

Le ménage est mieux fait qu'en fin d'année scolaire.

Le problème est que certains matins, on arrive à l'école et le sol est trempé. Il reste parfois des flaques au moment de la rentrée des élèves. Ce sol mouillé pose deux soucis dont un de sécurité :

- Sol glissant donc chute possible
- On marche dans l'eau donc on remet des traces partout dans l'école.

Mme Bullion a échangé avec le monsieur qui est en charge du ménage et il ne viendra plus si tard le matin.

8/ Questions des parents d'élèves

1/ savon irritant les mains.

Mme Bullion précise que c'est du savon spécial pour crèche et école. Elle souligne qu'il faut bien essuyer les mains afin d'éviter les gerçures.

2/ création d'un centre de loisirs sur la commune de Marennes. Mme Bullion que ce n'est pas dans les projets.

Une convention avec Simandres est interdite.

9/ prochaines dates des conseils.

Les prochains conseils de l'année scolaire auront lieu le jeudi 23 mars 2023 et le 22 juin 2023.

Séance levée à 19h20

La présidente

I. ANGLADA

Directrice élémentaire



La Secrétaire
D. MARTINEZ
enseignante

